

SNEA
Compte-Rendu
Conseil d'Administration
Jeudi 14 mai 2020/10h-11h30

Participants : Daniel Flamme, Ludovic Serraille, David Peralta, Bernard Nucci, Christophe Alary, Antoine Gouesbet, Olivier Taxil, Thomas Felon, Nicolas Bultheel, Didier Soulage

Excusés : Loïc Durandeu, Marc-Olivier Houel, Serge Basset, Guillaume Clément, Guy Eveilleau

Secrétaire de séance : Alban Raimbault

Ouverture de la séance : 10h

- **PV CA SNEA 05/03/2020**

Le compte-rendu du conseil d'administration du SNEA du 5 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

- **Actualités FNSA**

- COVID-19 : Tour de table pour un point de situation

Olivier Taxil (FAYENCE ASSAINISSEMENT – SUD EST) :

Il félicite le travail d'informations et de renseignements utiles de la FNSA. Il souligne l'efficacité du travail fourni. De plus, il rapporte que des non-adhérents se sont rapprochés de la FNSA durant cette période. Selon lui, cela pourrait déclencher des adhésions futures compte tenu des retours positifs.

Au sein de l'entreprise, cela a été un peu compliqué au début du confinement, alimenté par l'atmosphère particulière véhiculée par les journaux. L'ensemble des salariés a été mis au chômage partiel sauf une équipe d'urgence qui réalisait de « *bonnes* » journées. Aujourd'hui, l'activité revient progressivement à la normale.

Sur les deux mois, la baisse d'activité est estimée à 40%.

David Peralta (ASSAINISSEMENT 81 – SUD OUEST) :

Il s'associe aux félicitations pour le travail réalisé par la FNSA, sa réactivité notamment pour l'achat des masques. Il souligne l'utilité du kit de lutte contre le COVID-19 pour la mise en place des mesures sanitaires.

Du point de vue de l'entreprise, la moitié de l'effectif est en arrêt (chômage partiel, dispositif garde d'enfants) jusqu'à maintenant.

Sur les deux mois, la baisse d'activité se chiffre à 34 %. Aujourd'hui, l'activité est notamment tournée vers les STEP, compte tenu de l'obligation d'hygiéniser les boues et les matières de vidange. L'activité « caméra » demande du temps pour être relancée après un arrêt complet. En ce qui concerne les interventions sur les sites industriels, l'activité est remontée à 90%.

Nicolas Bultheel (BIANCATO DECHETS ASSAINISSEMENT – SUD OUEST) :

Il félicite Samantha Foulon et la FNSA de sa réactivité et de son investissement notamment pour rassurer les salariés.

Sur le plan de l'activité, l'entreprise a subi une baisse de 30% sur les deux mois de confinement.

Pour l'activité « vidange », les salariés ont pris leurs congés payés de l'année en cours, voire de l'année prochaine, pour amortir la chute d'activité durant les premières semaines du confinement.

Pour l'activité « caméra », les dispositifs de chômage partiel et de garde d'enfant ont été utilisés pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.

Aujourd'hui, l'activité « caméra » est à l'arrêt.

Concernant les salariés travaillant dans la partie administrative, du fait de la non reprise de l'école, des difficultés surviennent pour faire revenir certains d'entre eux.

Pour l'approvisionnement en masques et en gel hydroalcoolique, cela s'est fait au niveau local d'une manière satisfaisante.

Christophe Alary (SARP Sud-Ouest – SUD OUEST) :

Il adresse ses félicitations à Samantha Foulon pour son travail. Il exprime sa satisfaction à l'endroit de la FNSA malgré une gestion de crise au début de la période de confinement qui a semblé « patiner ». La FNSA a tenu le rôle d'une vraie fédération avec un service aux adhérents de haut niveau. C'est à capitaliser assez vite vers les entreprises non-adhérentes.

De plus, il a trouvé que l'image de la fédération a été peu mise en avant et cela a manqué de valorisation des professions.

Du point de vue de l'activité, celle-ci a chuté entre 25% et 30% de la mi-mars à la mi-avril. L'intérim a été principalement impactée.

Le chômage partiel (complété par l'entreprise), les congés payés, le dispositif « garde d'enfants » et les RTT ont été utilisés comme amortisseurs face à la baisse d'activité.

Concernant les interventions sur les sites industriels (automobile, aéronautique), les prestations ont chuté compte tenu de l'arrêt de l'activité des sites.

L'activité reprend doucement au sein des collectivités.

Globalement, sur les deux mois de confinement, la baisse de l'activité s'établit à 40% - 45%.

L'approvisionnement des moyens de protections adaptés a été satisfaisant au sein des agences SARP SO.

Aujourd'hui, le principal enjeu est de retrouver de la clientèle.

Bernard Nucci (MALEZIEUX – Grand Est) :

Il souligne le travail extraordinaire, la réactivité et la qualité des informations fournies par la FNSA. C'est une vraie force à mettre en avant pour faire de nouveaux adhérents. Il propose de faire un sondage de satisfaction auprès des adhérents pour communiquer ensuite vers les non-adhérents.

De la mi-mars à début avril, le niveau d'activité est tombé à 25%. A partir de début avril, l'activité est remontée progressivement pour atteindre un niveau de reprise générale aujourd'hui. L'activité avec les collectivités est à un bon niveau. Enfin, l'hygiène immobilière est bien répartie voire en suractivité.

Sur les deux mois, le niveau de l'activité est évalué à 65%.

Concernant l'utilisation du chômage partiel, il n'y a pas eu de compensation pour la perte de salaire. Il est privilégié le versement d'une prime défiscalisée. Au sujet de cette dernière, il demande des retours d'expériences des administrateurs du SNEA. Chez MALEZIEUX, la prime est versée aux salariés présents sur le terrain dès le début de la crise malgré leurs doutes.

Situé dans une zone géographique fortement touchée, le groupe MALEZIEUX a recensé des cas d'infection dont un grave qui a nécessité une hospitalisation. Le salarié s'en est sorti mais a perdu 18 kg.

Ludovic Serraille (SUEZ RV OSIS – Centre-Est) :

Il souligne le travail bien fait de la FNSA et adresse ses remerciements.

Concernant l'activité du groupe SUEZ RV OSIS Centre Est, l'administrateur dresse le bilan comme suit :

- L'activité comprenant l'hydro démolition/ décapage de piste/ ... a beaucoup souffert. 25 salariés ont été mis en chômage partiel jusqu'à début mai (une problématique de rapatriement a été soulignée pour des salariés bloqués à l'étranger en raison de la fermeture des frontières) ;
- Collecte des déchets dangereux : Cette activité n'a pas trop souffert en descendant à 80% du niveau observé l'année dernière ;
- Plomberie-maçonnerie : Les travaux ont été stoppés sauf pour les urgences ;
- Nettoyage industriel : Il n'y a quasiment pas eu de baisse avec deux équipes travaillant chaque semaine ;
- Assainissement : Une forte baisse durant les 2 premières semaines puis une reprise progressive des interventions. Début mai, l'activité se situait à 90% de ce qui pouvait être espérée.

Aujourd'hui, les objectifs sont de relancer les dépôts et de les mettre en mode de fonctionnement normal et de sensibiliser les personnels aux mesures sanitaires.

Au sein du groupe SUEZ RV OSIS, les primes défiscalisées s'échelonnent de 500€ à 1000€ en fonction du nombre de jours travaillés.

Antoine Gouesbet (SARP Centre-Est – CENTRE EST) :

Il s'associe aux félicitations adressées à la FNSA et de son aide précieuse notamment avec son mail quotidien synthétique mais qui offre la possibilité, avec les liens interactifs, d'aller plus loin dans l'information.

En termes d'activité, le mois de mars a subi une chute de 70%. Avril a vu reprendre l'activité progressivement et aujourd'hui le niveau est à 70% - 80%. Il se dit optimiste sur la reprise.

Aujourd'hui, 10 à 15% du personnel est en chômage partiel mais l'effectif des opérateurs est à 100%. Le télétravail a montré son efficacité durant cette période. Il va être conservé dans l'organisation du travail. En revanche, l'open space est partiellement abandonné. A l'instar de l'ensemble du groupe Veolia, un dépistage volontaire a été mis en place. Les administrateurs du SNEA demandent un retour sur le dépistage.

Daniel Flamme (FLAMME ASSAINISSEMENT – NORD) :

Il remercie chaleureusement la FNSA pour son travail durant cette période.

Il fait bénéficier le CA d'un retour d'expérience concret de 2 cas détectés (dont 1 positif) dans deux agences au sein du groupe FLAMME. A chaque fois, la panique s'est emparée des salariés (retrait, fermeture de l'agence pendant quelques jours). Cela eut pour conséquence des difficultés pour les faire revenir « *au travail* ». Daniel Flamme s'appuie sur ces expériences pour insister sur la mise en place des mesures sanitaires pour rassurer les salariés et aussi anticiper les contraintes pour accéder aux sites des clients (prise de température ; gestes barrières ; EPI...).

En termes d'activité, c'est assez disparate selon le type d'intervention :

- Dans l'agroalimentaire, l'activité n'a pas baissé.
- La baisse de l'activité a été observée globalement dans les autres activités jusqu'à moins 75% au tout début de la période de confinement.

Les congés payés, le chômage partiel, les jours de repos et les jours de récupérations ont été utilisés pour s'adapter à la baisse des interventions. Le complément au chômage partiel n'a pas été versé en raison d'un retour d'expérience provenant d'une autre entreprise (Retour d'expériences sur des difficultés à faire revenir les salariés). L'option (en cours de réflexion) est d'utiliser la prime en fonction du présentisme. Le Pôle ASSAINISSEMENT de l'entreprise a fait don d'une journée (à convertir en prime ou en congé) aux salariés ayant anticipé des CP de l'an prochain durant la période de confinement.

Du point de vue des salariés, aujourd'hui, trois désirent poursuivre leur confinement, une dizaine sont vulnérables et suivant les jours, une dizaine sont en télétravail (sur un effectif de plus de 170).

Alban Raimbault (FNSA) :

Les permanents de la FNSA ont été mis en télétravail dès le 16 mars. Nous n'avons pas de visibilité pour un retour au siège de la FNSA. Pour information, un dégât des eaux a obligé à une coupure d'électricité ce qui ne permet plus d'avoir le renvoi d'appel (elle est rétablie depuis vendredi 15 mai). Les numéros de portables de Samantha Foulon et d'Alban Raimbault ont été diffusés vers les adhérents pour assurer la continuité de l'information aux adhérents.

En ce qui concerne la période de confinement, cela a correspondu à une activité intense en liaison avec les ministères de la transition écologique, de la santé, de l'économie et des finances pour une prise en compte des intérêts des adhérents. Cela a permis d'avoir un haut niveau d'information et d'obtenir les éléments nécessaires pour communiquer vers les adhérents. De la même façon, les échanges avec les autres fédérations ont été continus.

En termes de communication, la FNSA a obtenu de la visibilité par le biais de plusieurs articles dans les différentes revues du secteur et sur les réseaux sociaux. Les non-adhérents ont fait l'objet d'une communication ciblée ainsi que les têtes de réseaux représentatives des collectivités. Le kit de lutte contre le COVID-19 a été notamment un support repris par la presse proche des collectivités. Il est à souligner que ces dernières l'ont utilisé pour leurs propres protocoles.

Pour terminer ce tour de table, les échanges se cristallisent autour de l'utilisation de la prime et du complément de salaire au chômage partiel.

Concernant la prime, il est souligné une question sur la prise en compte des jours travaillés et de la prise des congés payés. Des précisions seront apportées en aparté. Pour le chômage partiel, il est fait remarquer que le versement du complément est un frein à la reprise du travail pour le salarié. La préférence va au versement de la prime pour souligner les efforts fournis malgré un environnement anxieux.

- Commission Technique & Sécurité (Participation de Daniel Berthe)

Contexte : Daniel Berthe représente la FNSA au sein d'un inter conseil technique nationale (CTN) de la CNAM réunissant le CTN C (dont relève les activités de la FNSA), le CTN E (Chimie) et le CTN I (intérim). La CNAM s'est auto saisie suite, entre autres, à un accident (pistolet qui s'est désaccouplé du flexible) sur un site TOTAL en HP. L'objectif des CTN est de faire des recommandations pour développer des bonnes pratiques.

Au sein de l'inter CTN, il y a une forte représentation du secteur de l'industrie (CTN E). Le CTN C (l'assainissement) est un secteur marginal. L'inter CTN est constitué des partenaires sociaux (CGT en particulier et France chimie) principalement issus de l'industrie. La FNSA tient une position « technique » pour tenter de faire valoir ses intérêts. Le document est presque complet avec les remarques des uns et des autres.

Deux sujets ont été étudiés nous concernant :

- ✓ Pompage sur site industriel (la recommandation R 502 est sortie en 2019 reprenant entre autres les formations et recyclage) ;
- ✓ HP (la validation de la recommandation par l'inter CTN est prévue en Septembre 2020.)

Concernant les travaux sur la recommandation HP, l'enjeu est de démontrer que dans la pratique en assainissement, l'utilisation de la HP est différente de l'industrie. Le risque est de se voir imposer un plan de prévention à chaque intervention.

Dans l'état actuel des travaux, l'application de la recommandation serait située au-delà de 25 bars sans autre précision. **Des propositions de mise en place de gammes de puissances permettant de distinguer les activités (curage de réseaux collectifs, nettoyage de dispositifs ANC, débouchage canalisations chez les particuliers)** ont été faites. Elles sont, pour le moment, en instance. Il est nécessaire d'apporter une argumentation solide avec des éléments techniques factuels pour abonder la demande.

Les points à voir de manière prioritaire :

- ✓ Le champ d'application :
 - Soit fixer des gammes de puissance correspondant à nos souhaits ;
 - Soit avoir une décomposition par sous-métiers/sous-activités ; en argumentant entre les activités « manuelles (comme le nettoyage au pistolet), semi-automatisées et automatisées (comme le nettoyage d'échangeurs sur une aire de lavage) » et apporter des retours d'expériences du secteur de l'assainissement sur l'utilisation de la HP avec des éléments de sécurité à l'opérateur comme la pédale évitant (surtout) un surveillant.

L'objectif est de démontrer que les conditions techniques d'intervention dans l'assainissement sont différentes des conditions techniques d'intervention sur les sites industriels. Par conséquent, les moyens de protection doivent être différents.

La CARSAT remonte beaucoup d'AT HP mais pas d'élément statistique, l'angle est exclusivement Industriel, notre activité compte bien moins d'AT et bien moins grave.

La limite de 350 bars est en discussion au sein de l'inter CTN. C'est pourquoi, une consultation des administrateurs SNEA est demandée pour **apporter des arguments sur le matériel et accessoires employés actuellement, la puissance mise en œuvre et la pratique des plans de préventions des entreprises sur l'utilisation de la HP.**

La stratégie est de rentrer dans leur réflexion et amener des infléchissements avec un argumentaire motivé, convaincant et « entendable » par nos partenaires sociaux (**des statistiques ou nombre d'AT en ANC seraient les bienvenus**).

Enfin, il est suggéré de **faire intervenir dans l'inter CTN un expert en activité** pour apporter la vision des activités non industrielles. Néanmoins, cette suggestion est encore à formaliser auprès des instances de l'inter CTN.

Pour information, l'agenda des travaux de l'inter CTN est le suivant (prévisionnel compte tenu de la situation sanitaire) :

- 4 Septembre 2020

Un groupe de travail SNEA sera organisé (fixé via un doodle : Mercredi 3 Juin). Les participants sont SARP, MALEZIEUX, FLAMME, SUEZ RV OSIS. Une préparation en amont des éléments pour finaliser un argumentaire motivé est nécessaire. Il est important de pouvoir être prêt le plus tôt possible, compte tenu « de la fenêtre de tir » qui est très restreinte.

Techniquement, la discussion s'engage entre le seuil de la puissance nominale du matériel et le seuil de la puissance d'utilisation.

Les seuils de puissances proposés sont :

1. 25 bars à 150 bars avec une puissance inférieure de 10 kW ;
2. Entre 150 bars et 350 bars avec une puissance inférieure à 20 kW (il serait intéressant de porter à 30 kW pour intégrer les petits véhicules permis B) ;
3. >350 bars et puissance > à 20 ou 30 kW (en fonction à la proposition précédente).

Daniel Berthe rappelle qu'une recommandation fera obligatoirement référence au seuil de la puissance nominale.

Du point de vue de la formation, cela sera similaire à la recommandation « Pompage » (R502). Cela signifie que la formation sera obligatoire pour les intervenants.

- **Actualités SNEA**

- Validité Agrément vidangeur

Une communication vers les adhérents concernant l'allongement du délai de validité de l'agrément à l'instar du bilan d'activité compte tenu de l'état d'urgence sanitaire a été réalisée.

Pour information, le bilan d'activité annuel peut être déposé jusqu'au 23 Aout 2020. La validité d'un agrément se terminant entre le 12 mars et le 23 Juin est prolongé jusqu'au 23 Septembre.

- GT Attractivité et Valorisation

L'activité du groupe de travail sera relancée dès que possible.

- Commission ANC
 - E-Event ANC d'IDEAL CO (05.05.2020)

IDEAL CO (organisateur du CGLE, Salon ANC entre autres) a lancé une plateforme collaborative permettant d'échanger autour notamment de l'ANC. (voir [ici](#))

Une matinée a été organisée mardi 5 mai (9h – 13h) réunissant virtuellement plus de 200 participants sur la thématique de l'ANC post-confinement. Une plénière d'introduction et de conclusion et trois tables rondes (dont une animée par le SNEA autour des vidangeurs et des problématiques liées à la période de confinement) ont jalonné un programme riche en informations. Vous pouvez revoir les différents moments en cliquant sur ce [lien](#).

L'objectif affiché au sortir de cette matinale organisée par IDEAL CO est de faire remonter des [propositions transversales](#) au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

Pour votre information, dans le même temps, l'entité des PROS DE l'ANC (IFAA – FNSA – CNATP) travaille sur un communiqué sur les mesures sanitaires prises par chaque corps de métier (cf guide covid-19 FNSA, IFAA, CNATP).

- SINOE : Recrutement finalisé

La stagiaire est recrutée. Néanmoins, c'est un travail qui ne peut s'effectuer à distance. Le début de la campagne d'informations sera en fonction du retour des permanents au siège de la FNSA. Nous n'avons pas de visibilité pour le moment.

- Salon ANC 2020 : « Les rencontres nationales de la gestion des eaux à la source » (voir document ci-joint) – 13 et 14 octobre 2020.

La préparation du salon ANC 2020 a débuté courant mars. Le SNEA, comme chaque année, contribue aux ateliers thématiques en étant à l'initiative.

Afin de donner un éclairage particulier sur le métier de vidangeur, un atelier sera consacré à l'agrément en faisant un retour d'expérience sur les 10 ans depuis la parution de l'arrêté. Un second atelier permettra de présenter dans le détail les facettes du métier versus celui de la maintenance qui émerge. Le SNEA sera également présent au sein d'un atelier consacré à la structuration des filières pour le devenir des sous-produits d'ANC. Enfin, un atelier mettant en lumière les démarches volontaires en ANC nous donnera l'occasion de présenter la démarche QUALITASS.

Comme chaque année, la force du SNEA est de présenter des professionnels qui échangent leurs expériences de terrain autour de l'ANC. Nous faisons appel à vous pour participer activement à ces divers ateliers.

Vous trouverez ci-après les thématiques défendues par le SNEA ainsi que l'ensemble des thématiques développées lors du prochain salon ANC :

Ateliers SNEA

1. L'agrément vidangeur, 10 ans après (**animation SNEA + intervenants à trouver**) :
 - Focus SNEA :
 - Le bilan et ses pistes d'améliorations ;
2. Vidange et Maintenance : Les clés d'un entretien réussi des dispositifs d'ANC (**animation SNEA + intervenants à trouver** -> au fil de l'eau/OIEAU/CLCV)
 - En deux parties :
 - La vidange : Formation, responsabilité, sécurité (Covid-19) du vidangeur ;
 - La maintenance ;
3. Vers une structuration des filières pour le devenir des sous-produits d'ANC (Martin Werckmann) ;
 - Rôle du vidangeur (**intervenants à trouver**) ;
4. Une nécessaire démarche volontaire pour une ANC de qualité (Emilie Mauron) ;
 - Présentation de Qualitass (**Intervenants à trouver**).

Pour votre information, nous vous présentons les thématiques abordées dans le programme :

- Compétences et stratégies de la gestion des eaux pluviales (François Rollin) ;
- Caractériser les eaux pluviales et leur pollution (Elodie BreLOT) ;
- Les solutions techniques de gestion à la source des eaux pluviales et leur efficacité (Abdel Lakel) ;
- Caractérisation et traitement des eaux ménagères (Pascal Molle) ;
- Adaptation au changement climatique (Nadine Baudin) ;
- Pour une vision territoriale de la gestion décentralisée de l'eau en milieu urbain (Elodie BreLOT) ;
- La réutilisation des eaux usées traitées en milieu urbain : les challenges de demain (Pascal Molle) ;
- Séparation à la source et valorisation des matières (Ambre Diazabakana) ;
- Valorisation des eaux non conventionnelles : de l'intention à l'action (Jérémie Steining) ;
- Solution fondée sur la nature pour une gestion intégrée des eaux urbaines (Pascal Molle) ;
- L'agrément vidangeur, 10 ans après (SNEA) ;
- Vidange et Maintenance : Les clés d'un entretien réussi des dispositifs d'ANC (SNEA) ;

- Lever le risque sanitaire : Un enjeu fondamental de l'ANC à rappeler (Alexandre Decout) ;
 - Durée de vie des ouvrages ANC et ACV (Abdel Lakel) ;
 - Actualités réglementaires en ANC (Victor Le Boulch).
-
- Agenda CA SNEA 2020
 - CA à prévoir avant le congrès
 - Jeudi 3 Décembre

- **Questions diverses**

- Demande d'adhésion : Praxedo (SYFFA), entreprise de logiciel et gestion d'interventions : Dématérialisation ; Logiciel de gestion d'intervention ; Intérêt de les avoir en tant qu'adhérent ?

Cela concerne une demande d'adhésion au SYFFA. Un avis est demandé aux administrateurs SNEA.

Après un tour de table autour de leur implication et le motif premier d'adhésion et un vote informel, la majorité des administrateurs présents émet un **avis négatif** à l'adhésion de Praxedo. Cela ne représente pas un intérêt majeur pour les administrateurs SNEA de voir un de voir une entreprise de gestion d'intervention dématérialisée. L'adhésion semble être principalement motivée par l'accès aux potentiels clients que représentent les adhérents de la FNSA.

Le conseil d'administration est clôturé à 12h30.